

Labenne, mercredi 23 novembre 2022

ÉNERGIES

## La Ville face à la sobriété énergétique

*La Ville de Labenne fait face comme tous les particuliers, les entreprises et les autres collectivités à la hausse fulgurante du coût de l'énergie. Afin de limiter la facture, la Ville travaille sur un plan de sobriété énergétique.*

### Des directives nationales

Pour accélérer la transition énergétique de la France, le gouvernement a lancé un plan de sobriété énergétique avec l'obligation pour les collectivités, entre autres, de baisser de 10% leur consommation.

Ainsi la Ville de Labenne travaille sur cette sobriété énergétique avec trois objectifs en tête : consommer moins, consommer autrement et accélérer le développement des énergies renouvelables. C'est grâce à la mise en place de plusieurs actions que la Ville s'est engagée depuis quelques mois. Ce plan de sobriété permet à la Ville de stabiliser ses dépenses en énergie. Sans ce plan, la facture augmenterait de près de 200 000 euros par an.

### Consommer moins

Dans le cadre de la mise en place de son plan pour la sobriété énergétique, la Ville de Labenne a fait le choix de réduire son éclairage public. Désormais toutes les rues et places de la ville, à l'exception de l'avenue Charles de Gaulle et l'avenue Jean Lartigau, sont éteintes de 23h à 6h du matin durant l'hiver. Les plus attentifs au volant ont pu remarquer l'apparition de panneaux signalant l'extinction de l'éclairage public aux entrées de ville. C'est une mesure qui permet de lutter contre le gaspillage énergétique et d'agir en faveur de la protection de la biodiversité.

Prochainement, les bâtiments communaux ne seront plus éclairés la nuit, une programmation de l'extinction de leur éclairage sera mise en place, de 23h à 6h.

Dans la même optique, les illuminations de Noël seront réduites au minimum pour les fêtes de cette fin d'année. Seules l'avenue Charles de Gaulle du rond-point de la route d'Yrieu au rond-point du surfeur, la Mairie et l'Église seront parées d'illuminations. La Ville espère toutefois que la magie des fêtes de fin d'année sera sauvegardée et invite tous les labennais et labennaises à l'ouverture des Fêtes de Labenne le vendredi 2 décembre à 18h30 pour l'apparition de Saint Nicolas au balcon de l'Hôtel de Ville, puis pour le reste des festivités.

### Consommer autrement

Depuis deux ans, la Ville remplace au fur et à mesure ses bulles et mâts d'éclairage par des lumières LED en collaboration avec le SYDEC. En 2023, c'est 100% de l'éclairage public qui sera en LED. Cet investissement permet de réduire l'impact négatif de l'éclairage public sur la biodiversité nocturne et le gaspillage énergétique tout en assurant la sécurité des usagers. Le remplacement du système d'éclairage est également entrepris pour les bâtiments communaux, ainsi en 2023 c'est l'école Aliénor d'Aquitaine qui se verra équipée de LED.

La maîtrise des températures des différents bâtiments communaux, équipements sportifs compris, fait aussi partie des mesures prises par la collectivité. Ainsi la Mairie et les écoles sont chauffées à 19°. La

Ville se tient à la disposition des équipes éducatives et des associations pour travailler ensemble face aux problématiques qui pourraient survenir en raison de cette diminution du chauffage.

Les chauffages des locaux non utilisés le week-end sont éteints. La température de la crèche reste elle à 21°.

## **Développer les énergies renouvelables**

Désormais, dans chacun de ses projets, la Ville intégrera systématiquement des panneaux photovoltaïques ou du chauffage par pompe à chaleur. Ce sont des systèmes qui fonctionnent aux énergies renouvelables.

La régie municipale LEA a décidé le lancement d'une étude pour la mise en place d'un champ photovoltaïque à la station d'épuration communale.

Rappelons que, toujours en lien avec la Communauté de Communes, les réseaux de pistes cyclables sur le territoire continuent de se densifier avec pour objectifs de réduire l'empreinte carbone.